Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	40 750	40 750		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	1 533 890	1 036 068	497 821	282 279
Autres immobilisations corporelles	815 393	720 672	94 721	141 317
Immob. en cours / Avances et acomptes	579 958		579 958	635 509
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	13 221		13 221	13 095
ACTIF IMMOBILISE	**2 983 211**	**1 797 490**	**1 185 721**	**1 072 200**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	3 020		3 020	3 322
En cours de production de services	78 973		78 973	89 917
Créances				
Usagers et comptes rattachés	381 996	40 416	341 580	342 830
Autres créances	1 085 279		1 085 279	1 345 714
Divers				
Valeurs mobilières de placement	613 818		613 818	719 066
Disponibilités	163 046		163 046	181 810
Charges constatées d'avance	4 460		4 460	1 792
ACTIF CIRCULANT	**2 330 592**	**40 416**	**2 290 175**	**2 684 451**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**5 313 803**	**1 837 906**	**3 475 897**	**3 756 650**

Bilan

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	640 286	640 286
Autres réserves	862 280	604 397
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 913**	**257 883**
Subventions d'investissement	1 338 156	1 498 007
FONDS PROPRES	**2 842 635**	**3 000 573**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	25 000	35 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**25 000**	**35 000**
Fonds dédiés sur subventions	149 548	131 404
FONDS DEDIES	**149 548**	**131 404**
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 167	145 832
Dettes fiscales et sociales	315 959	430 987
Produits constatés d'avance	94 588	12 854
DETTES	**458 714**	**589 673**
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**3 475 897**	**3 756 650**

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	712 546	794 822	-82 277	-10,35
Production stockée	-10 944	-51 792	40 848	-78,87
Subventions d'exploitation	758 380	703 500	54 880	7,80
Autres produits	136 506	248 142	-111 636	-44,99
Total	**1 596 488**	**1 694 672**	**-98 184**	**-5,79**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	163 818	130 379	33 439	25,65
Variation de stock (m.p.)	302	4 522	-4 220	-93,32
Autres achats & charges externes	435 949	477 107	-41 157	-8,63
Total	**600 070**	**612 008**	**-11 938**	**-1,95**
MARGE SUR M/SES & MAT	**996 418**	**1 082 664**	**-86 246**	**-7,97**
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	18 376	25 889	-7 513	-29,02
Salaires et Traitements	809 724	696 258	113 466	16,30
Charges sociales	370 768	351 102	19 665	5,60
Amortissements et provisions	206 062	177 389	28 674	16,16
Autres charges	412	-2 000	2 412	-120,59
Total	**1 405 342**	**1 248 638**	**156 704**	**12,55**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-408 924**	**-165 974**	**-242 950**	**146,38**
Produits financiers	14 677	13 383	1 294	9,67
Charges financières	15		15	
Résultat financier	**14 662**	**13 383**	**1 279**	**9,56**
RESULTAT COURANT	**-394 262**	**-152 591**	**-241 671**	**158,38**
Produits exceptionnels	185 492	128 126	57 366	44,77
Charges exceptionnelles	31		31	
Résultat exceptionnel	**185 461**	**128 126**	**57 335**	**44,75**
Participation des salariés		134 997	-134 997	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-210 714	-417 345	206 631	-49,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 913**	**257 883**	**-255 971**	**-99,26**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HOLO 3

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 3 475 897 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 1 913 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2015 par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations de recherche et d'étude partiellement exécutées à la clôture de l'exercice : conformément au règlement CRC n° 99-08, l'association a fait le choix de la méthode à l'achèvement. Le chiffre d'affaire n'est comptabilisé qu'à l'achèvement des contrats. En cours d'opération, les travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été enregistrées. L'association dispose d'outils de gestion lui permettant d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison. L'association a cependant choisi de ne pas prendre en compte les éventuelles charges financières correspondantes.
Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, les travaux en cours sont limités au montant du contrat. Une provision pour risques égale à la différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà réalisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée.

Fonds dédiés : la part des subventions de fonctionnement qui n'a pu être encore utilisée à la clôture de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Intéressement : l'association HOLO 3 a conclu un accord d'intéressement avec les salariés valabale pour une durée de trois exercices à compter de l'exercice 2012. Au titre de l'exercice 2014, l'intéressement s'élève à 9 299 €. Ce montant a été inscrit en Participation des salariés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subvention pour le projet Tunnel de Mesure versée par la région pour 50 000 €

Au 31/12/2014, les matériels utilisés et les heures passées à la conception de ce projet s'élèvent à 50 947 € et ont été immobilisés.

Cette subventions sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du tunnel de mesure qui devrait intervenir courant 2015.

Subventions pour le projet NUMERISATION 2D 3D versées par la Région pour 73 750 €, par le Conseil Général pour 45 000 € et le FEDER pour 13 642 €.

Le projet NUMERISATION 2D 3D est un projet de mise à jour des équipements de numérisation 3D et d'apport d'applications nouvelles en réalisant le lien entre la numérisation 2D et 3D.

Une subvention d'un montant de 40 000 € a été octroyée par la Région pour le financement d'un endoscope.

Les matériels utilisés à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les matériels utilisés à la conception de ce projet d'élèvent à 41 901 € et ont été immobilisés.

Ces subventions seront reprises sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet qui devrait intervenir courant 2015.

Subventions pour le projet SATIN pour 65 471 €.

Le projet SATIN est un projet de recherche qui vise à étudier la maîtrise des risques chimiques et enjeux énergétiques pour la cuisson en moule des pains

Une subvention d'un montant de 65 471 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet

Les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 31 409 € et ont été immobilisés.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 4 ans à compter de l'achèvement du projet.

Faits caractéristiques

Subvention pour le projet CORRELI : ces subventions sont versées pour développer et élargir l'usage du logiciel CORRELI dont on ajoute des fonctionnalités

Quatre subventions d'un montant total de 365 266 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :
- une subvention Mica pour 24 000 €,
- une subvention un Conseil général 68 pour 39 000 €
- une subvention de l'ANR pour 135 729 € (heures)
- une subvention de l'ANR pour 166 537 € (matériel)

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 125 337 € et ont été immobilisés. Les matériels utilisés à la construction de ce projet ont été immobilisés à hauteur de 31 620.54 €.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention pour le projet EVEIL 3D pour 160 871 €.

Le projet EVEIL 3D est un projet de recherche pour l'utilisation de la réalité virtuelle pour l'apprentissage des langues.

Une subvention d'un montant de 160 871 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet.

Les heures passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 160 871 € et ont été immobilisés.Les matériels utilisés à la construction de ce projet ont été immobilisés à hauteur de 20 833 €.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention CIMBEES PRV CUS pour 205 900 €.

Le projet CIMBEES PRV CUS est un projet de recherche pour l'utilisation de la réalité virtuelle dans la conception de l'habitat.

Trois subventions d'un montant total de 205 900 € sont inscrites en subvention d'investissement pour la conception de ce projet :

Faits caractéristiques

- une subvention PRV CUS pour 61 000 €
- une subvention Oséo pour 77 900 €
- une subvention Région pour 67 000 €

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 52 507 € et ont été immobilisés.Les matériels utilisés à la construction de ce projet ont été immobilisés à hauteur de 54 871 €.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Subvention MARMA pour 25 641 €.

Le projet MARMA est un projet de recherche pour le développement d'un outil de mesure destiné aux laboratoires de mécanique.

Une subventions d'un montant de 25 641 € est inscrite en subvention d'investissement pour la conception de ce projet.

Les heures et les frais passées à la construction de ce prototype sont immobilisées à hauteur du financement octroyé par les organismes publics.

Au 31/12/2014, les heures passées à la conception de ce projet d'élèvent à 7 921 € et ont été immobilisés.Les matériels utilisés à la construction de ce projet ont été immobilisés à hauteur de 1 738 €.

Cette subvention sera reprise sur la durée d'amortissement des travaux, soit 3 ans à compter de l'achèvement du projet.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 750			40 750
Immobilisations incorporelles	**40 750**			**40 750**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 256 753	371 995	94 858	1 533 890
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	43 837			43 837
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	826 322	3 046	57 812	771 555
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	635 509	235 237	290 787	579 958
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 762 422**	**610 277**	**443 457**	**2 929 240**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 095	126		13 221
Immobilisations financières	**13 095**	**126**		**13 221**
ACTIF IMMOBILISE	**2 816 267**	**610 403**	**443 457**	**2 983 211**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		610 277	126	610 403
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**610 277**	**126**	**610 403**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		290 787		290 787
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		152 671		152 671
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**443 457**		**443 457**

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 750			40 750
Immobilisations incorporelles	**40 750**			**40 750**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	974 474	156 452	94 858	1 036 068
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	11 506	8 767		20 273
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	717 337	40 843	57 781	700 398
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 703 317**	**206 062**	**152 640**	**1 756 740**
ACTIF IMMOBILISE	**1 744 067**	**206 062**	**152 640**	**1 797 490**

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		206 062	206 062
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		**206 062**	**206 062**
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		152 640	152 640
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		**152 640**	**152 640**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 484 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 221		13 221
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	381 996	381 996	
Autres	1 085 279	1 085 279	
Charges constatées d'avance	4 460	4 460	
Total	**1 484 956**	**1 471 735**	**13 221**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banque - Intérêts courus à recevoir	14 130
Total	**14 130**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	41 222		806	40 416
Total	**41 222**		**806**	**40 416**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			806	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	640 286			640 286
Total fonds sans droit reprise	**640 286**			**640 286**
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	604 397	257 883		862 280
Report à Nouveau				
Résultat de l'exercice	257 883		255 971	1 913
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	1 498 007		159 850	1 338 156
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**3 000 573**	**257 883**	**415 821**	**2 842 635**

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	166 404	149 548	141 404		174 548
Total	**166 404**	**149 548**	**141 404**		**174 548**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		149 548	54057		
Financières					
Exceptionnelles			131 404		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 458 714 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 167	48 167		
Dettes fiscales et sociales	315 959	315 959		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	94 588	94 588		
Total	**458 714**	**458 714**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 790
Provision congés payés	53 360
Autres charges à payer	3 325
Charges sociales s/congés payés	23 480
Oragnismes sociaux charges à payer	1 400
Autres charges à payer	13 319
Total	**116 674**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	4 460		
Total	**4 460**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	94 588		
Total	**94 588**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Subvention Région 2013	473 500	88 576	88 576		
Subvention Feder 2013	95 000	42 649	42 649		
Subvention Feder 2014	97 767	97 767	72 525		25 242
Subvention Région 2014	463 500	463 500	399 194		64 306
Subvention Scan 2	60 000	60 000			60 000
Total	**1 189 767**	**752 492**	**602 944**		**149 548**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	30 327
Crédit recherche	198 531
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles à l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 30 327 €. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédit d'Impôts.

Notes sur le compte de résultat

Le CICE a pour objet le financement de l'amlioration de la compétitivité de notre association à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de foramtion, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétqiue, d'amélioration de fonds propores.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Engagements de retraite

Une évaluation des engagements a été réalisée en retenant les critères suivants :
- Départ à la retraite à 65 ans,
- Formule légale de l'indemnité de départ à la retraite,
- Probabilité que le salarié soit présent au sein de l'effectif au moment de prendre sa retraite : 75 % si le salarié est âgé de plus de 50 ans, 50 % si l'âge du salarié est compris entre 40 et 50 ans, 25 % si l'âge est compris entre 30 et 40 ans et 10 % si le salarié est âgé de moins de 30 ans.

Sur la base de ces critères, l'indemnité de départ à la retraite a été évaluée à 27 469 € au 31 décembre 2014.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

Rapport du commissaire aux comptes

HOLO 3

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES ET CONNEXES

7, rue du Général Cassagnou - 68300 SAINT LOUIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes

SOGEX
Agir et réussir ensemble

www.sogex.fr

COLMAR
50, avenue d'Alsace
68027 COLMAR Cedex
Tél. +33 (0)3 89 20 43 43
Fax +33 (0)3 89 20 43 44
E-mail : sogex@sogex.fr

MULHOUSE
2, rue des Vosges
68350 DIDENHEIM
Tél. +33 (0)3 89 61 12 07

STRASBOURG
11, rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. +33 (0)3 88 30 01 81

HOLO 3

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET TECHNIQUES HOLOGRAPHIQUES ET CONNEXES

7, rue du Général Cassagnou

68300 SAINT LOUIS

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de HUNINGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2014

(du 01.01.2014 au 31.12.2014)

Aux Membres de l'organe délibérant,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association HOLO 3 tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Rapport du commissaire aux comptes

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les modalités retenues et décrites dans les notes intitulées « Règles générales » et « Autres éléments significatifs » de l'annexe concernant :

- l'évaluation de la production immobilisée à l'actif de votre Association,
- les plans d'amortissements des prototypes et l'étalement des subventions obtenues pour ces investissements.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre Association enregistre des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement tels que mentionnés en notes de l'annexe intitulées « Règles générales » et « Subventions d'exploitation ». Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des fonds dédiés s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les fonds restant à engager en fin d'exercice, ainsi que sur l'examen des dossiers concernés.

Nos travaux d'appréciation de ces estimations ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables, ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapport du commissaire aux comptes

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Colmar, le 03 juin 2015

Le Commissaire aux Comptes

SOGEX

Philippe COTLEUR

Jean-Michel COUCHOT